

Ces nombreux bâillans furent ouverts, les vitres étaient enlevées, les ornements sacerdotaux gisent sur la planche de la chaire, jetés pèle-mêle, piétinés et déchirés. Deux chaises, l'une en satin noir, l'autre en violet, ainsi qu'un voile funéraire blanc étaient mis en lambeaux.

Les malandins y avaient décompté, avec des ciseaux, les stoffes, les « Agnus-Dé » ainsi que les agrafes en vermeil du voile funéraire. Les canons de la messe étaient brisés et plusieurs objets emportés.

Dans la sacristie de gauche, ils avaient également tout fracturé et tout visité. Les dégâts sont importants et très vagabondes, ont dépassé l'église le panvre du Saint-Cœur de Marie de plusieurs ornements indispensables.

Aussi, prirent-ils le Sacré-Cœur et la Saint-Cœur de Marie d'inspirer, aux jeunes et lecteurs siéges de la « Croix », à faire une gracieuse offrande au favou de l'Eglise la plus pauvre de Lille polluée par les débauches inventaires.

Les voleurs ont pénétré dans l'église en décomptant dans la nef située à côté de la chaire, un carton donnant sur le jardin situé à droite de l'église.

Voilà le quatrième vol commis au faubourg des Postes depuis un mois. Nous souhaitons vivement qu'un poste de police, avec plusieurs agents en permanence, soit établi dans ce quartier si populaire et si souvent visité par les bandits.

SAVON DU CONGO Victor VAISSEAU Bons Concours

ROUBAIX

Bluffeurs !

Le dernier Congrès trimestriel des Cercles d'études de la Jeunesse catholique de Roubaix s'est occupé de l'importante question de la « Condition des logements ouvriers ».

Nous avons relaté l'intéressante discussion qui s'est engagée entre les congressistes sur ce sujet. Nous avons également résumé le rapport extrêmement documenté présenté, au nom du Comité Saint-François de Sales, de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires, par M. Pierre Verapert.

Le rapport signalait de nombreuses conditions défavorables aux régions les plus démunies d'hygiène, mais qu'il avait appliquées par les propriétaires, malgré les mesures propres à remédier à ce déplorable état de choses, et donnait connaissance des irructueuses démarches faites auprès des pouvoirs compétents pour réclamer leur intervention.

L'enquête sérieuse, partiellement ouverte par la Fédération de la Jeunesse catholique, les résultats pratiques qui en avaient été la conséquence, semblaient devoir relancer l'approbation de tous.

Il est dur, pour certaines personnes, d'oublier que les catholiques peuvent faire quelque chose de bon, il n'est pas moins vrai que certains, au contraire, le refusent tout au moins parfois.

Le silence autour de leur œuvre bienfaisante, c'est tout ce que les Cercles d'études de la Fédération de la Jeunesse Catholique demandent. Ils ne travaillent pas pour le réellement. Soulignons indistinctement ceux qui soutiennent, pourvus d'ailleurs, dans le limites de leurs forces, à l'aboutissement d'un ordre social, aussi bien qu'à tout simplement ce qu'ils recherchent.

Mais bien naïfs étaient ceux qui espéraient de nos jours d'élever des critiques contre l'action des Cercles d'études catholiques. Ils n'avaient compris, dans les socialistes,

Comment, les catholiques ne se contentaient pas d'ouvrir larges leur portes et leur cœur à tous ceux qui ont des misères matérielles ou morales. A supporter ! Ils avaient maintenant, sous l'égide de la loi, intervenu auprès des pouvoirs publics pour améliorer les conditions d'hygiène des maisons ouvrières. Le Beauparc de débordement, tenu jusqu'à présent à l'écart de la religion, allait l'apercuvoir que les catholiques n'étaient pas ce qu'on leur prétait !

Mal alors que devaient le socialisme ? Quelle était encore sa raison d'être ? Ces valaient sa prétention d'être leur défenseur des travailleurs ? Vite, il fallait démontrer que les catholiques n'allait pas à la cheville des collectivités. L'« Egalité » s'est chargée de ce soin.

Ah ! le meurleur ! Il est clérical, déclare le collaborateur occasionnel de la feuille socialiste, vous vous mettez à créer des bâtons d'hygiène, de faire des enquêtes sur les conditions des maisons ouvrières, de réclamer la mise en demeure contre certains propriétaires qui ne se soucient pas de construire des maisons habitables et de les entretien telles. Eh bien, tout ça, c'est de l'abstinent ; vous avez attaqué aux affûts au lieu de vous attaquer aux causes.

Et puis, tenez, il faut que je vous le dise, vous n'êtes que des apprenants dans la recherche double-étre pour la cause panvre.

Vous proposez des modifications, à apporter aux maisons de beaucoup de courtes de Roubaix ; vous demandez qu'on arrange les petits, qu'on jette les trous dans les murs, qu'on permette à l'air et à la lumière de pénétrer par des ouvertures plus grandes.

Il y a mieux que tout cela. Le seul et unique moyen, c'est d'arracher, c'est que vous n'avez pas à trouver, nous les propriétaires, à nous soutenir. La vérité, c'est que l'abstinent, c'est à dire, que les collectivités n'allaient pas à la cheville des collectivités. L'« Egalité » s'est chargée de ce soin.

Il y a mieux que tout cela. Le seul et unique moyen, c'est d'arracher, c'est que vous n'avez pas à trouver, nous les propriétaires, à nous soutenir. La vérité, c'est que l'abstinent, c'est à dire, que les collectivités n'allaient pas à la cheville des collectivités.

Comme voilà bien la tactique dont se sont toujours servis les collectivités pour capter les suffrages des ouvriers, tactique basée uniquement sur le bluff, le bluff lusse.

Tout leur programme est fait de ces irréalisables. Promesse auxquelles les malheureux qui souffrent, se laissent trop souvent prendre, abandonnant pour cet assassinat de bonheur partiel, les améliorations progressives qu'une sage étude des situations peut lui procurer.

Mais le bluff n'a qu'un temps.

LE BRAME DE LA RUE DE COUSINE

Leon Kounadiak, 22 ans, qu'il y a une heure de cours, blesse à coup de racine Julie Debode, servante, qui s'est constitué prisonnier dans la nuit de mardi à mercredi, à la permanence de Lille, a été entendu dans l'après-midi de mercredi par M. Honex, juge.

Il a demandé aussitôt l'assistance d'un avocat. Il a ajouté qu'il avait passé huit jours à Paris, pendant ce temps il a dépensé 125 francs qui lui appartenaien.

La faute aux plateaux des Anciens Elèves des Frères. — Tous les Anciens Elèves des Frères savent maintenant sans aucun doute que dimanche et lundi prochains, 9 et 10 juillet, une grande fête de charité sera livré au démi-pensionnat Saint-Louis, rue Saint-Antoine.

On n'a rien mené pour se faire un modèle du genre. Dès les travaux d'aménagement des installations de l'Ecole, les cartes d'admission s'achèvent rapidement.

Les organisateurs espèrent un succès complet et de nombreux visiteurs. Ils comprennent que tous les amis du bien, voudront la visiter la récente de cette fois dont l'Ecole réunit tout le profit des œuvres nombreuses que soutient l'Association.

On recevra encore avec plaisir les lots et donc de toute nature qui peuvent être adressés à l'Ecole-pensionnat Saint-Louis.

On y trouve aussi des cartes d'entrée. Sont la place n'est que de quelques centimes. La lettre d'invitation ne donne pas droit à l'entrée.

L'Ecole a bulletin moniteur de la Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix et de ses cantons. — Sommaire du menu :

Le 10e anniversaire de la Fédération. — Pages catholiques. — Conférence de Paul, André Bayard, pasteur et recteur.

Le dernier Congrès trimestriel. — Conditions des logements ouvriers. — Financières et mariages. — Une Nef. — Institut Populaire. — Variétés. — Bibliographie.

Paroisse Saint-Michel. — Vendredi 7 juillet, à 8 h, le service de 3 à 9 h pour les funérailles de la tombe organisée par la Coccinelle roubaïenne à la proche d'une église.

Concert public. — Jeudi soir à 8 heures, au concert pour la Grand-Place par la municipalité.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l'ordre du jour.

Accident de travail. — Au poingage Léon Gauvin, chez Jules Debode, 26, rue Henri Martin, sur l